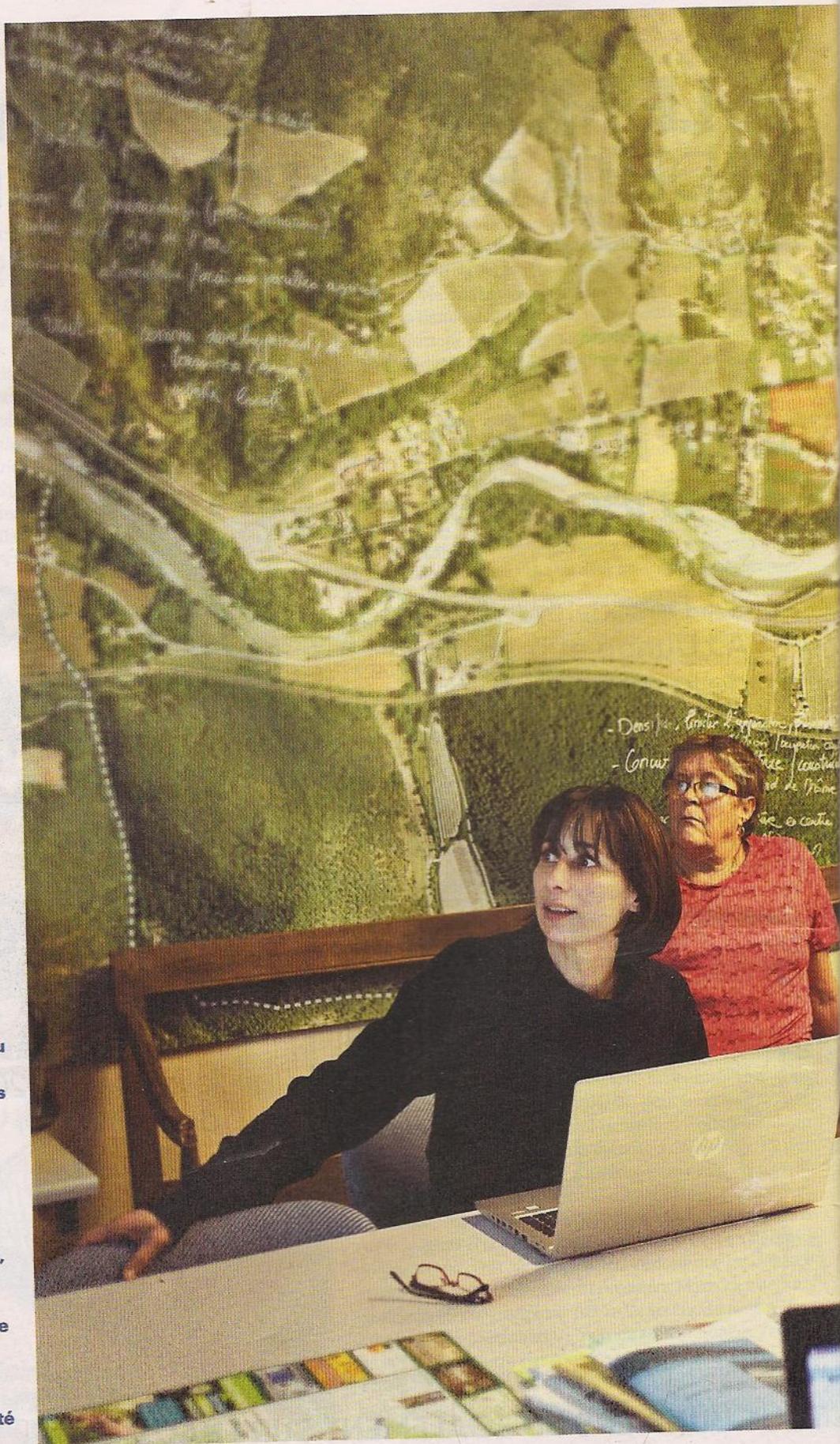
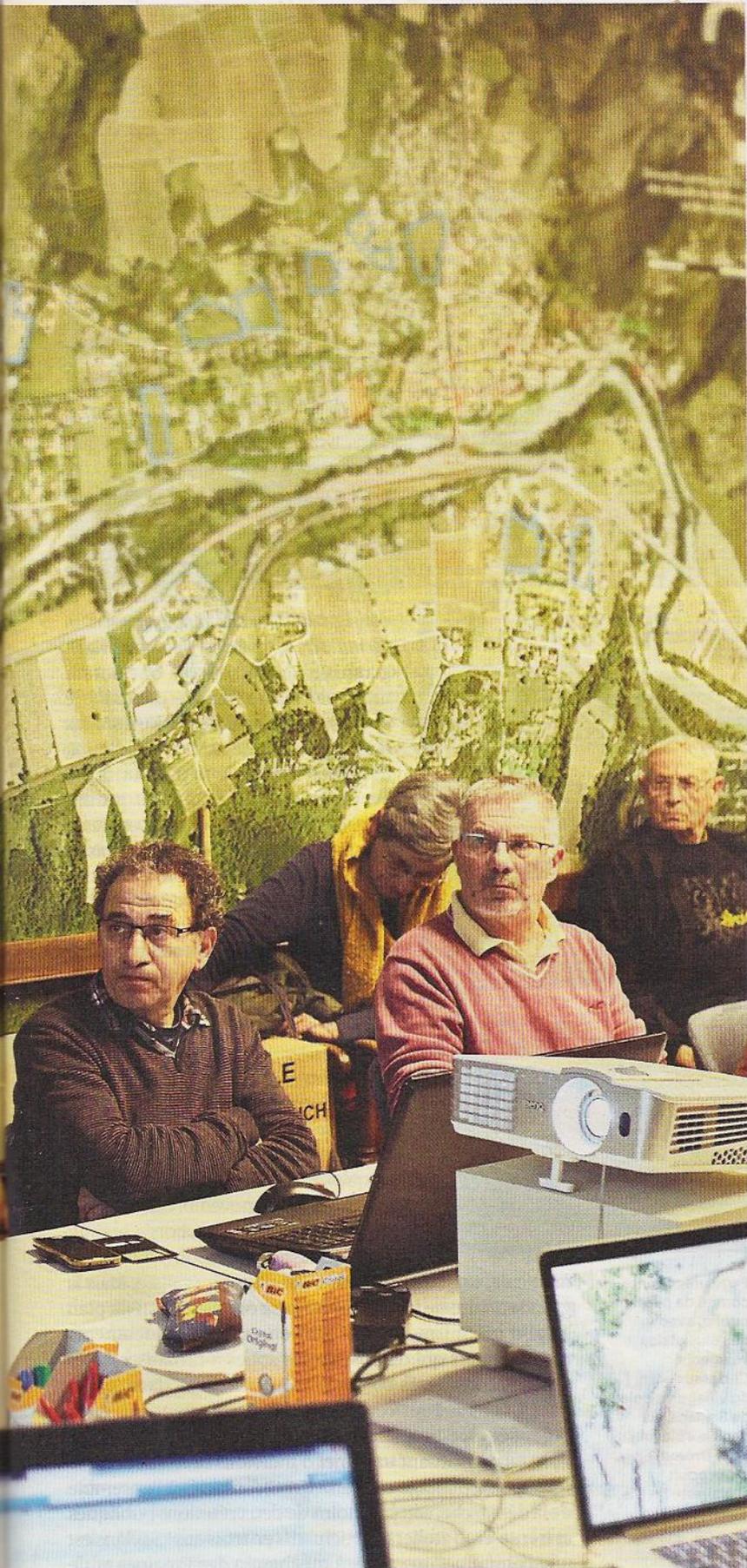


Ils sont les plus populaires de nos élus. Aux premières loges de la démocratie. Et plus que jamais, ils apparaissent fragilisés. Il y a un an, selon une enquête du Cevipof (centre de recherches de Sciences Po), la moitié des maires de France disaient ne pas vouloir se présenter pour un nouveau mandat. Fatigués de trop de contraintes, coincés entre des responsabilités qui ne cessent d'augmenter et des moyens qui, eux, sont souvent à la baisse. Et même si en novembre dernier, ils semblaient avoir repris de la vigueur (seuls 28,3 % se disaient alors sûrs de jeter l'éponge, 23 % hésitaient encore), le tableau général reste morose. D'un bout à l'autre du pays, les maires ne cachent plus leurs doutes, comme un symptôme de la crise qui traverse l'ensemble de notre système représentatif. Quant à nous, leurs administrés, nous restons largement connectés à la vie de nos communes - qui, au gré des regroupements, sont passées l'an dernier sous le seuil des trente-cinq mille. Elles sont le cadre premier de nos quotidiens, que ce soit en matière d'éducation, de santé, de mobilité... Au point que, souvent, les habitants eux-mêmes prennent en main une partie du destin communal, avec ou sans le soutien des élus. Faisant preuve d'un dynamisme et d'un esprit d'engagement exemplaires. Nous avons choisi de regarder tout cela à travers une série de reportages. Ils se succéderont jusqu'au premier tour du scrutin, le 15 mars, et ont été réalisés un peu partout dans l'Hexagone, dans de grandes villes comme dans leurs banlieues, dans des communes de moyenne importance, et aussi des villages de pleine campagne. Chaque fois, ils s'attacheront à analyser des projets ou des initiatives qui concernent l'école, les nouveaux modes de transports, l'environnement, l'accueil des populations migrantes, l'accès à l'emploi ou à la culture. La première étape nous mène dans le Sud-Est. À Saillans, village de la Drôme, dont la gouvernance fait figure de laboratoire pour une citoyenneté réinventée. -Valérie Lehoux



À SAILLANS, VILLAGE DE MILLE TROIS CENTS ÂMES AU PIED DU VERCORS, LES CONSEILS MUNICIPAUX SONT OUVERTS À TOUS ET UN TIERS DES HABITANTS PARTICIPENT À LA VIE DE LA COMMUNE. UNE DÉMOCRATIE CITOYENNE QUI FAIT ÉCOLE. JUSQUE DANS LES RANGS DE L'OPPOSITION.



CE SOIR, J'AI CONSEIL MUNICIPAL!

Par Mathieu Braunstein
Photos Olivier Metzger pour Télérama

Jeudi 19 décembre au soir, les lumières des vitrines illuminent la Grande Rue, entre le Café des sports et l'église Saint-Géraud. La boulangerie, la boucherie, le magasin de producteurs tirent le rideau pour la nuit. Dans la rue perpendiculaire, débute à la mairie la dernière réunion de l'année, en présence des élus et d'une dizaine d'habitants, plutôt cheveux blancs. Sont abordés : le choix du futur mobilier urbain puis la question des locaux jeunesse. Les dossiers au menu de ce « comité de pilotage » ont été préalablement étudiés dans les « groupes action-projet », baptisés GAP. Mais quel jargon administratif parle-t-on donc dans ce village viticole de la Drôme?! »

» Depuis six ans, au pied du Vercors, la municipalité de Saillans, mille trois cents habitants, expérimente. La liste citoyenne élue en 2014, en opposition au projet de supermarché défendu par l'ancien maire, a fait campagne sur des valeurs de participation, de collégialité et de transparence, vite traduites en actes et en assemblées à géométrie variable. «*Le comité de pilotage ne remplace pas le conseil municipal*, précise Fernand Karagiannis, notamment chargé à la Mairie des questions économiques. *Il prend la place des conseils d'adjoints à guichets fermés que l'on trouve dans d'autres communes. Quant aux GAP, ce sont des groupes de travail ouverts à la population.*» À Saillans, les réunions sont publiques, et les interventions, largement sollicitées, comme le prouve ce soir-là le déroulé des échanges. Après la crèche intercommunale, la discussion porte sur l'interdiction des pesticides, sujet délicat dans cette « biovallée » très écolo, où subsiste une importante activité viticole – c'est la zone de production de la clairette de Die. Les élus ont été approchés par des représentants de l'association Nous voulons des coquelicots. Mais contre toute attente, alors que la commune voisine de Saoû s'était illustrée par un arrêté antipesticides 1, l'état d'esprit, de ce côté-ci du massif des Trois Beccs, reste en-



PREMIER CHAPITRE

Saillans.

La semaine prochaine : À Saint-Grégoire, en banlieue rennaise, l'initiative citoyenne de Cécile Pellerin pour former les jeunes migrants du bâtiment.

de la première adjointe, Annie Morin, ancienne directrice de l'école municipale ; un tandem que personne ici ne songerait à appeler autrement que « le binôme de tête ». Dans ce village de la Drôme, en effet, chaque grande fonction – travaux, finances, associations, jeunesse, etc. – est partagée par un duo ou un trio d'élus. Une innovation, qui affirme la dimension collégiale de l'équipe aux affaires. Fin décembre, malgré l'approche des élections, l'humeur paraît détendue dans la salle de réunion de la mairie, du côté des élus comme des habitants : Maguy, Mireille, Pascal... Pour la plupart habitués des commissions participatives et des groupes action-projet, dont la liste peut être consultée sur le site de la mairie 2. On cite volontiers dans les conversations l'exemple du GAP « éclairage nocturne », qui a décidé de l'extinction des feux publics à minuit, avec une nuance selon les saisons et les quartiers. Originalité de ces ateliers : ils se montent sur un projet concret, et s'arrêtent une fois l'objectif atteint, ou du moins mieux cerné. Depuis 2014, ce mode de fonctionnement participatif a fait couler beaucoup d'encre sous les ponts de la Drôme et du Rieussec, l'autre cours d'eau qui alimente le village. Le modèle saillançon a été observé, disséqué. Et largement subventionné, avec 42 000 euros obtenus de la Fondation de

France et de la Caisse des dépôts et consignations (« sur simple envoi d'un formulaire », précise Fernand Karagiannis). Ces ressources ont notamment permis de financer à la mairie un poste de chargé de mission sur les questions de... démocratie participative. Bien sûr, comme partout, il y a eu des réfractaires ou des indifférents ; tout le monde n'a pas envie de sacrifier sa vie familiale ou ses loisirs aux affaires de la commune. Mais en dépit du caractère chronophage de ces activités, un habitant sur trois s'est inscrit pour au moins un atelier ou une réunion, et une soixantaine de personnes ont constitué une sorte de noyau dur. « Les chiffres de la participation montrent une mobilisation significative des habitants, supérieure à ce qu'on peut observer dans les communes de même taille », note le garant de la Commission nationale du débat public, Jacques Archimbaud, dans son rapport rendu public en novembre dernier. Le comité de pilotage aborde maintenant la question de la nouvelle maison



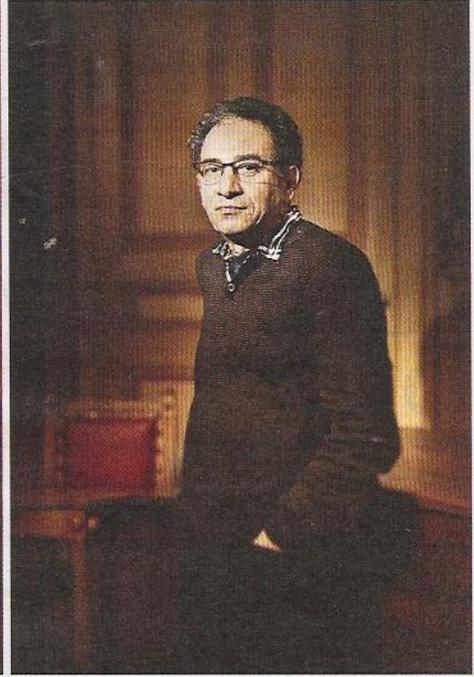
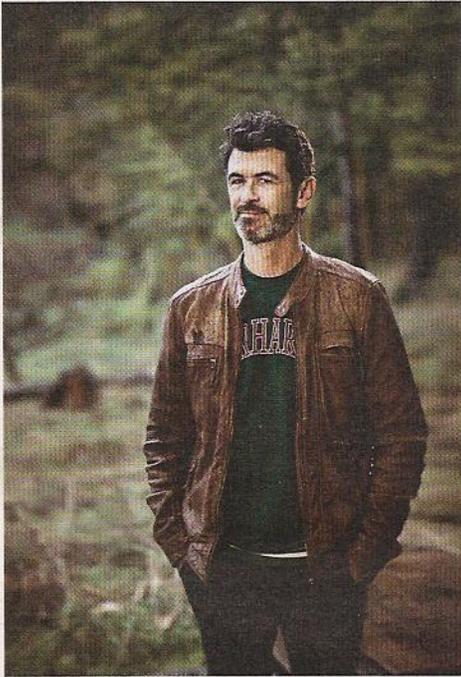
core à la concertation. «*Nous avons déjà fait deux réunions, dont une avec les agriculteurs. Nous attendons maintenant de pouvoir convoquer une réunion publique*, poursuit Fernand Karagiannis. *C'est notre façon de faire.*»

En 2014, les membres de la liste « Autrement pour Saillans... tous ensemble » imaginaient avoir tous une compétence égale. Mais parce qu'on ne bouscule pas comme ça les lois de la République, il a bien fallu désigner un maire. C'est ainsi que Vincent Beillard, animateur socioculturel et veilleur de nuit dans un centre pour handicapés, a appris sa nomination par texto ! Six ans plus tard, le quarantenaire anime sans fausse note le comité de pilotage en compagnie

Page précédente : comité de pilotage public, avec des élus et des villageois.

Ci-dessus : vue du village viticole de Saillans, sis dans la « biovallée » de la Drôme, qui produit la clairette de Die.

médicale, toujours à la recherche d'un généraliste. Mais la grande affaire de la mandature aura été la révision du plan local d'urbanisme, le PLU, un ensemble de documents contraignants qui définissent les zones à urbaniser et les espaces considérés comme inconstructibles dans les années à venir... Pour cette démarche légalement très encadrée, l'équipe municipale n'a pas lésiné sur la participation, en constituant un panel d'individus tirés au sort 3, le « groupe de pilotage citoyen » (GPC), associés à l'ensemble de la démarche, soit pas moins de deux réunions publiques et trente-cinq ateliers participatifs en trois ans ! Saillans est une commune attractive, à mi-chemin des Préalpes et de



l'industrielle vallée du Rhône. L'enjeu est de maîtriser sa croissance, en préservant les zones agricoles et naturelles. Et pour un gain de population de trois cents personnes à l'horizon 2031 – objectif ambitieux dans un village de mille trois cents habitants –, les espaces constructibles seront finalement très restreints : cinq zones seront à urbaniser, en dehors du centre-bourg. De quoi alimenter déceptions et rancœurs, parmi les Saillansons qui imaginaient investir dans la pierre. « *Le PLU, ce sont toujours des choses très douloureuses* », témoigne Agnès Hatton, adjointe aux finances. D'autant que sur ce point sensible les membres du groupe de pilotage citoyen sont tenus à une certaine confidentialité avant la conclusion des débats.

Les choses en étaient là, quand a éclaté l'affaire de l'habitat démontable. Le 13 novembre 2018, la Mairie de Saillans annonce la tenue d'un café-urbanisme en présence de trois professionnels, dont une représentante du bureau d'études missionné sur le chantier du PLU. Yourtes, tipis, camions et « tiny houses » (micro-maisons ne nécessitant pas de permis de construire) y sont montrés sous leur jour le plus écolo-compatible. L'exemple de l'Ardèche voisine enflamme les esprits. Certains Saillansons imaginent déjà leur commune livrée aux hippies ! « *On n'avait rien vu venir* », témoigne Fernand Karagiannis. Un groupe d'opposants se structure, le collectif Pluriels, qui deviendra bientôt la matrice d'une vraie liste d'opposition. En juillet 2019, lors de la présentation du nouveau PLU, l'option de l'habitat démontable sera définitivement enterrée. Pour certains, une décision au goût amer. « *C'a été le seul débat pour lequel nous n'avons pas pu trouvé de consensus* », confie Fernand Karagiannis.

Aujourd'hui, alors que l'idée de listes participatives essaime partout en France, un certain réalisme se fait jour dans le discours de l'équipe municipale. « *Pour la participation, nous sommes allés un peu vite*, concède Agnès Hatton. *Nous avons laissé un certain nombre de personnes sur le chemin. Mais pour la transparence, je mets quiconque au défi de faire aussi bien.* » Comme trois autres membres de l'équipe,

De gauche à droite : le maire Vincent Beillard, animateur socioculturel et veilleur de nuit dans un centre pour handicapés, passera le relais à un(e) autre, si la liste est réélue. Annie Morin, ancienne directrice de l'école municipale qui forme avec ce dernier le « binôme de tête ». Fernand Karagiannis, chargé à la mairie des questions économiques.

l'adjointe aux finances se dit prête à repartir pour un nouveau mandat, si les électeurs en décident ainsi. « *Il faudra simplifier notre fonctionnement. Réfléchir au moyen de nous montrer plus disponibles, notamment le dimanche sur le marché.* » Dans un contexte politique qui se tend à l'approche des élections, Annie Morin défend pour sa part aussi bien le bilan que la méthode. Les réunions « *par petites tables* », l'apprentissage de la prise de parole, toutes ces méthodes issues de l'éducation populaire – « *ou du management en entreprise* », note ingénument l'ancienne institutrice – ont permis de faire éclore des propositions. Pour un peu, elle s'emporterait. « *Les post-it, c'est bien utile, parfois, pour que tout le monde s'exprime... Nous avons fait notre travail, sur la forme comme sur le fond.* » Au sein de l'équipe municipale, tous, à commencer par Vincent Beillard, disposé à se représenter (mais pas en tête de liste, il faut bien faire tourner les responsabilités), s'accordent pour saluer la formidable « *montée en compétences* » des élus et des citoyens sur les questions d'urbanisme, de droit public ou d'information.

Signe que les choses ont changé dans le village depuis six ans, le collectif d'opposition Saillans 2020 (dans lequel ne figure pas l'ancien maire battu en 2014) n'entend pas jeter à la rivière tout l'acquis de la participation. Les opposants déclarent vouloir assurer un débat public, « *au moins chaque semestre* ». Et ils cherchent une dénomination appropriée, pour le tandem que forment pour l'heure les deux têtes de liste pressenties – en évitant l'expression « binôme de tête », qui fait désormais florès dans la région. Il y a six ans, Saillans, singulier village méridional, était encore géré de façon très classique. La prochaine municipalité n'aura pas à cœur de trop rétrograder. Dans ces vallées de moyenne montagne, la marche arrière n'est pas la manœuvre la plus aisée ●

1 Arrêté invalidé par le tribunal administratif de Grenoble.

2 mairiedesaillans26.fr

3 Cent quarante citoyens de Saillans ont d'abord été tirés au sort. Parmi ceux qui se sont déclarés intéressés, un second tirage public a désigné douze citoyens, qui ont siégé en compagnie de quatre élus.

À LIRE

La Petite République de Saillans,

de Maud Dugrand, éd. du Rouergue, 180 p., 17€, en librairie le 5 février.